

**Délibération 2024-12**

**Point de l'ordre du jour** : IV 4.2

**Objet** : Projet d'administration [ENS]EMBLE 2023-2027.

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2011-21 du 5 janvier 2011 modifié relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay ;

**Vote unique** :

Le conseil d'administration approuve le projet d'administration [ENS]EMBLE 2023-2027 proposé par la direction générale des services tel que présenté dans le document annexé à la présente décision.

Nombres de votants : 26

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 1

Fait à Gif-sur-Yvette, le 28 juin 2024.

Pour extrait conforme,  
La Présidente de l'École normale supérieure Paris-Saclay



Nathalie CARRASCO

*Pièce jointe : Projet d'administration [ENS]EMBLE 2023-2027*

<p><u>Classée au registre des délibérations sous la référence</u> : CA - 28/06/2024 - D.2024-12</p> <p><u>Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay le</u> : 22/07/2024</p> <p>Rendue exécutoire compte tenu de la transmission au Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation le :</p>	<p><u>Modalités de recours contre la présente délibération</u> :</p> <p>En application de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et /ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'ENS Paris-Saclay, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles.</p>
---	---

# Projet d'administration [ENS]emble 2023-2027

école  
normale  
supérieure  
paris – saclay

## (version CA)

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE PARIS-SACLAY

université  
PARIS-SACLAY

école  
normale  
supérieure  
paris—saclay



- 01 Introduction**
- 02 Projet [ENS]emble**
- 03 Plan d'actions**
- 04 En guise de conclusion**
- 05 Annexes**

# Editorial

---

Installée depuis 2020 sur le Plateau de Saclay, l'École normale supérieure Paris-Saclay est désormais bien implantée sur son territoire. L'excellence de ses formations et de sa recherche sont pleinement reconnues. Avec sa mission nationale de pépinière académique, notre établissement contribue largement à la renommée de l'écosystème de l'Université Paris-Saclay.

L'ambition du projet politique que j'ai eu le plaisir de vous présenter en Assemblée Générale en juin 2023 vise à développer notre institution en saisissant les opportunités que nous offre notre inscription dans le périmètre de l'Université Paris-Saclay tout en valorisant nos spécificités. C'est en assumant cette dualité d'une institution autonome partie prenante d'un ensemble de composantes diverses, que l'ENS Paris-Saclay assurera son rayonnement mais aussi l'excellence de sa formation à la recherche par la recherche.

Ce projet politique pour la durée du mandat (2023 – 2027) s'articule autour de cinq axes majeurs : développer nos missions cœur de grande école de service public pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche, améliorer le fonctionnement de proximité, porter la transition écologique et le développement soutenable, faire connaître et accroître le rayonnement et, enfin, maîtriser notre trajectoire scientifique et budgétaire.

La concrétisation de ce projet politique repose sur une administration professionnelle et efficace au service de ces priorités politiques et respectueuse des valeurs humaines de l'École. Cela implique que l'administration de l'ENS Paris-Saclay, en articulation avec le Conseil d'administration et l'équipe présidentielle, intègre les enjeux, détermine les ressources nécessaires à la réalisation du projet, définisse le calendrier de mise en œuvre et, le cas échéant, adapte son organisation.

Aussi, le projet d'administration de la direction générale des services 2023 – 2027 présenté dans ce document propose les actions à entreprendre pour réaliser ces ambitions. Il s'inscrit dans un temps relativement long, pour garantir une réalisation partagée et pérenne. En réponse au constat des forces et des faiblesses de notre établissement réalisé depuis plus d'un an, ce projet d'administration se veut pragmatique et une réponse réaliste aux besoins des « utilisateurs » de l'ENS.

***La Présidente***

***Nathalie CARRASCO***

# Le projet

---

Porté par la volonté de saisir les opportunités offertes par notre intégration dans l'Université Paris-Saclay tout en valorisant nos spécificités, ce projet d'administration est le reflet de notre engagement à développer l'ENS Paris-Saclay en une institution à la fois autonome et inscrite dans un ensemble académique d'excellence plus large. Il fixe le cap à tenir pour mettre en œuvre le projet politique de manière soutenable (sur le plan budgétaire et humain notamment), réaliste quant à son calendrier de réalisation sur la période 2023 – 2027 et coordonné entre les différentes entités de notre école. Pour atteindre ces ambitions, ce projet d'administration présente un plan général d'actions et de transformation en trois axes interdépendants : attractivité, qualité de service et pilotage. Il vise à doter l'ENS Paris-Saclay d'une administration pleinement opérationnelle et en capacité d'appui et de soutien à la stratégie développée par la Présidence.

Ce projet est le fruit d'une réflexion collective et pragmatique, ancrée dans les réalités de notre établissement et des attentes de notre communauté. Cet ensemble d'actions et d'objectifs, pensé dans une logique de service public renouvelé et de recherche de l'excellence, vise à assurer le rayonnement et le développement durable de l'ENS Paris-Saclay. Ces initiatives, co-construites avec la communauté académique, visent à renforcer l'ENS Paris-Saclay comme un acteur clé au sein de l'Université Paris-Saclay et au-delà, en mettant l'accent sur la qualité, l'attractivité, et le renforcement du pilotage. Aussi, consciente de l'importance d'un pilotage stratégique affiné pour la réussite de son projet d'administration et plus globalement l'atteinte des objectifs du projet stratégique 2023-2027, l'ENS Paris-Saclay s'attache à coordonner efficacement sa stratégie, à déployer des outils modernes de gestion et à simplifier l'exploitation des données. Ce pilier du projet d'administration garantit une gouvernance solide, propice à la réussite de tous et à l'innovation, tout en assurant une gestion budgétaire et scientifique maîtrisée.

En conclusion, le projet d'administration 2023-2027 de l'ENS Paris-Saclay est le reflet d'une ambition partagée de développement et d'excellence. En articulant nos efforts autour des axes d'amélioration de la qualité de service, d'attractivité, de fidélisation et du renforcement du pilotage, nous nous donnons les moyens de répondre aux défis contemporains et à saisir les opportunités de notre intégration au sein de l'Université Paris-Saclay.

Fruit d'une réflexion collective et nécessitant pour sa mise en œuvre la parfaite coordination de toutes les entités de l'école et la contribution de tous, ce projet d'administration 2023 – 2027 de l'ENS ne pouvait que prendre le nom [ENS]EMBLE.

***Le Directeur Général des Services***

***Laurent Signoles***

# La démarche

---

Pour assurer le déploiement du contrat quinquennal 2020 – 2025 et plus encore les axes stratégiques définies par la Présidente lors de l'Assemblée Générale des personnels de juin 2023, la direction générale des services a souhaité que l'administration se dote d'une feuille de route pour la durée de la mandature 2023 – 2027. Ce projet d'administration se décline, de manière opérationnelle, dans chacun des projets de service que chaque directeur et chef de service a élaboré avec ses équipes.

Pour aboutir à ce document, la démarche entreprise a visé, malgré les contraintes d'agendas des différents acteurs, à co-construire ce projet d'administration. Aussi, de juillet 2023 à mars 2024, de nombreux groupes de travail, réunissant enseignants, chercheurs, agents administratifs, élèves et étudiants, ont participé à la réflexion en analysant les forces et les faiblesses de notre institution et en proposant des pistes d'amélioration en adéquation avec le projet politique. Ce projet d'administration est le fruit de la réflexion collective : que tous les participants à ces échanges soient chaleureusement remerciés ainsi que les différents « pilotes » des groupes de travail.

Il convient toutefois de noter qu'au cours des groupes de travail, un certain nombre de propositions, en particulier des élèves et étudiants, ont souligné la nécessité de conduire une réflexion quant au contenu des maquettes des formations et à l'organisation du temps universitaire. Il a été convenu que ces sujets d'ordre pédagogique seraient traités dans le cadre de l'accréditation HCERES. Aussi, l'axe « développer nos missions cœur » n'est pas abordé directement dans le projet d'administration en tant que tel.

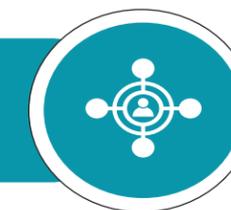
# Les lignes directrices

## Aligner l'administration



Aligner l'administration sur les objectifs stratégiques de l'établissement en analysant les impacts des projets présentés par les groupes de travail par rapport aux orientations politiques, à leur faisabilité technique, aux moyens à mobiliser et à la réglementation applicable. Cette analyse tient compte également des autres projets à mener et du fonctionnement quotidien de notre école. Cette nécessité explique que certains projets, malgré toute leur pertinence, n'aient pas été retenus ou ne débiteront qu'en fin de mandature.

## S'améliorer en continu



Mobiliser les équipes autour d'une démarche d'amélioration continue en ayant l'ambition d'améliorer « l'expérience utilisateur » et d'assurer la continuité du service public. Cela suppose de placer la qualité du service rendu aux usagers (internes et externes) au centre de l'action administrative dans la logique de « [service public +](#) ».

## Piloter la mise en oeuvre



Assurer une gestion efficace et proactive des ressources et des initiatives stratégiques pour atteindre les objectifs définis dans le projet politique. En adoptant une approche structurée et en utilisant des outils modernes de gestion, l'ENS ambitionne de se positionner non seulement comme un acteur clé au sein de l'Université Paris-Saclay mais également comme une référence en matière d'excellence administrative et académique.

## Evaluer la qualité des processus



Evaluer la qualité de nos processus de gestion en vue d'un fonctionnement optimal des services au bénéfice de l'ensemble des usagers et tiers tout en assurant la stricte application de la réglementation, particulièrement abondante dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche.

école  
normale  
supérieure  
paris—saclay



- 01** Introduction
- 02** **Projet [ENS]emble**
- 03** Plan d'actions
- 04** En guise de conclusion
- 05** Annexes

# Le projet



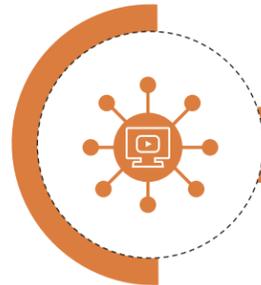
Une partie du texte ci-dessus a été générée par une IA (chatgpt4)

## 1 Accroître l'attractivité



- 1.1 – Renforcer le réseau des partenaires externes et influenceurs
- 1.2 – Développer la vie de campus et étoffer le service aux étudiants
- 1.3 – Attirer et fidéliser les personnels

## 2 Améliorer la qualité de service



- 2.1 – Renforcer l'accessibilité et la proximité des services
- 2.2 – Faciliter le parcours des étudiants et élèves
- 2.3 – Développer la transversalité afin de gagner en efficacité
- 2.4 – Sécuriser et formaliser nos processus clés
- 2.5 – Dématérialiser les procédures

## 3 Renforcer le pilotage



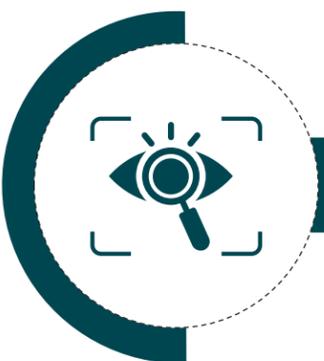
- 3.1 – Coordonner la stratégie
- 3.2 – Fiabiliser et simplifier l'exploitation des données
- 3.3 – Déployer les outils adaptés à nos enjeux
- 3.4 – Assurer la soutenabilité financière et environnementale

école  
normale  
supérieure  
paris—saclay



- 01** Introduction
- 02** Projet [ENS]emble
- 03** **Plan d'actions**
- 04** En guise de conclusion
- 05** Annexes

# Axe 1 – Accroître l’attractivité



## **Vision**

Accroître l’attractivité et le rayonnement de notre établissement constitue un axe stratégique pour attirer mais aussi fidéliser les élèves et étudiants, les compétences (enseignants, chercheurs et agents administratifs) et les partenaires tant pour la recherche que pour la formation. Le renforcement de notre attractivité constitue également un levier pour maîtriser notre trajectoire financière, assurer l’adéquation de nos formations aux besoins de la société, améliorer l’accompagnement proposé à nos étudiants et nos capacités de recherche.



## **Enjeux**

Établissement réputé sur la sphère nationale et internationale, l’ENS Paris-Saclay s’inscrit dans un contexte particulièrement concurrentiel sur le plateau de Saclay au regard du prestige de certaines grandes écoles de formation (Ecole Polytechnique, CentraleSupélec, etc.), de la renommée de nombreux laboratoires de recherche et du rayonnement des institutions publiques et entreprises privées présentes. Sur le plan des ressources humaines, cet enjeu d’attractivité, déjà prégnant au regard de la crise des vocations pour rejoindre le service public est exacerbé sur le plateau de Saclay en raison des nombreuses offres d’emplois de nature équivalente et parfois mieux rémunérées. En ce qui concerne les étudiants, malgré la réputation d’excellence de l’ENS Paris-Saclay, nos capacités à recruter les meilleurs apprenants pourraient être compromises si la situation du manque de logement garanti ne s’améliore pas rapidement.



## **Objectifs**

Pour répondre à ces défis d’attractivité multiformes et dans le cadre de sa politique générale de promotion de la diversité, l’administration prévoit de mener des actions spécifiques auprès des partenaires externes et des influenceurs, de développer la vie de campus et les services aux étudiants. Un effort majeur doit enfin être réalisé pour répondre à l’enjeu stratégique de disposer des compétences nécessaires, tant sur le plan scientifique qu’administratif et technique, tout en assurant la soutenabilité financière des mesures proposées. Aussi, au-delà de la revalorisation des rémunérations, notre communication doit être révisée pour valoriser davantage les atouts et avantages que propose l’ENS.

# Axe 1 – Accroître l’attractivité

1-1

Renforcer le réseau des partenaires externes et influenceurs

L’ENS bénéficie, à travers ses anciens élèves, d’une ressource inestimable, mais aujourd’hui peu mobilisée, pour mieux faire connaître l’excellence de la formation et de la recherche de notre établissement et favoriser la création d’un réseau de partenaires et d’investisseurs prêts à soutenir les projets de transformation (IA, développement soutenable, quantique, égalité des chances, etc.) que portent nos DER et laboratoires. Il s’agit par conséquent de mettre en œuvre des actions concrètes et de s’appuyer davantage sur le réseau des alumni.

## Objectifs



- Mettre en place l’équipe DREAMS, construire la plateforme Alumforce pour favoriser le développement d’un réseau des alumni, faciliter les rencontres au travers d’événements
- S’appuyer sur une communauté de porte-parole (recruter, former et accompagner)
- Refondre nos sites internet (ENS, DER, laboratoires)
- Définir une stratégie de communication ciblée (plan presse, réseaux sociaux...)

## Principaux Jalons



- 2023 : projet refonte internet et structuration équipe DREAMS
- 2024 : lancement campagne mécénat et plateforme alumni
- 2025 : identification des porte-parole, plan de communication, livraison des sites internet des DER
- 2026 : livraison site internet
- 2027 : livraison site intranet

## Indicateurs



- Nombre de porte-parole formés
- Evolution de la fréquentation des sites
- Nombre d’offres de stage déposées sur le site alumforce
- Taux de rétention de nos sites et plateformes
- Taux d’engagement et de partage social

# Axe 1 – Accroître l'attractivité

1-2

Développer la Vie de campus et étoffer le service aux étudiants

Pour répondre à l'objectif politique d'ouvrir le recrutement d'étudiants au-delà du public traditionnel des CPGE, la stratégie consiste à améliorer l'information quant aux voies d'admission étudiantes et aux perspectives de carrière. Il convient également de développer l'offre de logement, aujourd'hui insuffisante et inaccessible à la plupart des étudiants. Il s'agit aussi de s'interroger sur les dispositifs incitatifs de financement qu'il est possible de mettre en place pour faciliter les études des étudiants normaliens non rémunérés. Enfin, les actions entreprises visent à développer et soutenir la vie associative estudiantine au sein de l'ENS.

## Objectifs



- Mieux faire connaître l'ENS et les modalités d'admission (événements, salons, etc.)
- Sécuriser l'offre de logement étudiant
- Soutenir et développer la vie associative
- Renforcer l'offre de service (accueil, orientation, service de santé, actions de prévention, etc.)

## Principaux Jalons

- 2023 : mise en réserve de 1M€ pour le logement des étudiants
- 2024 : mise en place du SSE, contractualisation bailleurs, observatoire de la diversité
- 2025 : Nouvelle convention Crous (logement)
- 2026 : Opportunité construction logement (lien avec le SPSI)

## Indicateurs

- Nombre de lits réservés / % sans logement
- Taux de diversité candidats (femmes, boursiers...)
- Ratio candidats voie étudiante / nb de places

# Axe 1 – Accroître l'attractivité

1-3

## Attirer et fidéliser les agents

La stratégie repose sur une politique dynamique de recrutement mettant en avant la culture, les valeurs et les opportunités offertes par l'ENS Paris-Saclay. Elle consiste aussi à fidéliser les agents en valorisant l'expérience acquise, en proposant des mobilités internes attrayantes et en offrant aux agents, enseignants et chercheurs un environnement de travail stimulant. Accompagner les nouveaux personnels au sein d'un parcours d'intégration renouvelé et les responsables d'équipe dans leur montée en compétences managériales constituent autant de leviers qui vont être travaillés. En ciblant de manière proactive les talents académiques et administratifs, en valorisant la QVT et en renforçant le sentiment d'appartenance, l'ENS se dote des moyens de soutenir son ambition académique et scientifique.

## Objectifs



- Adapter nos processus de recrutement aux conditions du marché du travail et aux attentes des nouvelles générations et améliorer encore l'accueil des nouveaux arrivants (livret d'accueil, présentation des valeurs et du fonctionnement de l'ENS, etc.)
- Revaloriser les rémunérations en particulier des métiers en tension
- Améliorer les conditions d'emploi des agents contractuels
- Valoriser les atouts de l'ENS Paris-Saclay (conditions du télétravail, jours de congés, activités sportives / culturelles...)
- Renforcer le sentiment d'appartenance (association du personnel, moments de convivialité, communication interne, formation)

## Principaux Jalons



- 2023 : charte des contractuels, primes, dispositif astreintes/permanences
- 2024 : outil CV, refonte annonces, association du personnel
- 2025 : processus intégration, accompagnement, logement
- 2026 : révision du RIFSEEP

## Indicateurs

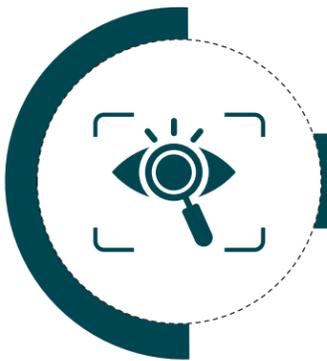


- Turn over
- Taux et durée de vacance des postes
- Taux d'agents formés sur une année
- Taux de satisfaction / enquête QVT

# Axe 1 – Accroître l’attractivité

	2023	2024	2025	2026	2027
<b>1.1 – Développer le réseau des partenaires externes et influenceurs (coût estimé 2023-2027 = 860 000 euros (et 3 ETP), financement COMP 710 000 euros et 150 000 déjà engagés en 2023)</b>					
1.1.1 – Mettre en place l’équipe DREAMS		<ul style="list-style-type: none"> <li>Constitution équipe</li> <li>Lancement plateforme</li> <li>Première campagne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bilan plateforme année 1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bilan mise en place équipe DREAMS (COMP)</li> <li>Préfiguration Fondation ENS</li> </ul>	
1.1.2 – Refondre nos sites		<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration sites Internet des DER</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Livraison sites Internet des DER</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Livraison Intranet</li> </ul>	
1.1.3 – Identifier des portes paroles		<ul style="list-style-type: none"> <li>Constitution d’une liste</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier cas d’usages</li> <li>Former les portes paroles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Animation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Animation</li> </ul>
1.1.4 – Définir une stratégie de communication		<ul style="list-style-type: none"> <li>Bilan presse et réseaux sociaux</li> <li>Refonte goodies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan presse et réseaux sociaux</li> <li>Valoriser l’offre de formation continue</li> </ul>		
<b>1.2 – Vie de campus et services aux étudiants (coût estimé 2023-2027 = 1 030 000 euros dont convention logements 1 000 000 euros pris sur le million d’euros mis en réserve (hors coût pris en charge par l’Université Paris-Saclay (SSE, aménagement FABLAB))</b>					
1.2.1 – Mieux faire connaître l’ENS et les modalités d’intégration		<ul style="list-style-type: none"> <li>Communiquer sur la notion d’école engagée sur internet</li> <li>Définir des indicateurs et les rendre visibles</li> </ul>			
1.2.2 – Renforcer le pôle carrière		<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d’un pôle stage</li> <li>Utiliser la plateforme Alumni pour diffuser les offres de stage</li> <li>Nouvelle édition de la Semaine Carrières Normaliennes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dématérialiser la gestion des conventions de stage</li> <li>Développer des actions de mentoring</li> </ul>		
1.2.3 – Participer à des salons et événements	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participer au 1<sup>er</sup> Salon de l’étudiant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Premières JPO</li> <li>1<sup>er</sup> webinaire admission voie étudiante</li> </ul>			
1.2.4 – Soutenir et développer la vie étudiante	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation d’un projet étudiant pour l’utilisation des locaux de l’ex bibliothèque</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conventionner avec des bailleurs privés</li> <li>Définir un dispositif d’urgence logement</li> <li>Mise en œuvre de la nouvelle offre de santé étudiante (SSE)</li> <li>Construire le Schéma directeur de la vie étudiante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conventionnement avec le CROUS et des bailleurs privés</li> <li>Construire un dispositif de prévention</li> <li>Création du Fablab</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Réflexion autour d’une résidence étudiante pour les normaliennes et les normaliens</li> </ul>
<b>1.3 – Attirer et fidéliser les agents (coût estimé 2023-2027 = 100 000 euros dont 60 000 euros déjà engagés en 2023 et 2024)</b>					
1.3.1 – Moderniser le recrutement et renforcer l’intégration des nouveaux personnels		<ul style="list-style-type: none"> <li>Refonte des annonces</li> <li>Déploiement outils CV</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation nouveaux arrivants</li> <li>Refonte processus recrutement</li> <li>Accompagnement logement</li> </ul>		
1.3.2 – Renforcer la Qualité de Vie au Travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revalorisation des conditions d’emploi (rémunérations contractuels, DSI, charte)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assouplissement télétravail</li> <li>Valorisation des avantages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan de formation managers</li> <li>Charte des bonnes pratiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Révision RIFSEEP</li> </ul>	
1.3.3 – Développer le sentiment d’appartenance et renforcer les compétences		<ul style="list-style-type: none"> <li>Association du personnel</li> <li>Parcours d’intégration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communication interne RH</li> <li>Définition marque employeur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan de formation</li> </ul>	

# Axe 2 – Améliorer la qualité de service



## **Vision**

L'ENS Paris-Saclay place l'amélioration de la qualité de service au cœur de son action. Cette approche traduit la volonté d'offrir un accès à un service rapide et efficace pour tous les usagers (internes et externes) en améliorant l'expérience globale de ses utilisateurs en répondant aux besoins de notre communauté. Cette démarche constitue également un levier pour gagner en efficacité, dégager des marges de manoeuvre, se recentrer sur nos missions cœur et assurer la soutenabilité financière de l'établissement.



## **Enjeux**

Complément essentiel à l'enjeu d'attractivité, la question de la qualité de service y participe en effet directement en particulier dans le contexte du plateau de Saclay avec des usagers fréquentant plusieurs établissements. Au regard de l'ambition d'excellence de l'école, ces efforts doivent contribuer directement à la satisfaction de l'ensemble des équipes, essentielle pour le rayonnement et la réputation de l'établissement, mais aussi en vue de leur fidélisation.



## **Objectifs**

Par l'adoption d'une démarche pragmatique et orientée vers l'efficacité, l'ENS Paris-Saclay recherche la simplification administrative à travers notamment la dématérialisation et la suppression des procédures superflues tout en sécurisant nos processus clés conformément aux normes et aux attentes réglementaires. En mettant l'accent sur l'accessibilité et la transversalité, garantes d'un cadre opérationnel agile et réactif, l'établissement contribue directement à la satisfaction de l'ensemble des équipes.

# Axe 2 – Améliorer la qualité de service

2-1

## Renforcer l'accessibilité et le service de proximité

En se focalisant sur l'accessibilité et la transparence, en encourageant notamment l'écoute des usagers, l'amélioration permanente et la continuité de service, l'établissement s'inscrit dans une logique d'excellence administrative orientée vers la satisfaction des besoins des citoyens et usagers. Cette stratégie axée sur l'amélioration de l'expérience éducative et administrative s'inscrit dans une démarche globale visant à rehausser la qualité des services offerts à la communauté et contribuer ainsi à l'excellence et l'attractivité de notre Ecole. Dans l'esprit du programme « [service public +](#) », les directions de l'ENS Paris-Saclay s'engagent à répondre aux usagers des services et à les réorienter, si besoin, vers le bon interlocuteur. En développant les outils et leur inter-opérabilité, l'objectif ultime, vise à faire en sorte que les usagers de l'ENS Paris-Saclay ne demandent qu'une seule fois les éléments à leurs différents interlocuteurs (« [dites-le nous une fois](#) »).

## Objectifs



- Décliner le programme "service public +"
- Refondre l'intranet administratif
- Faciliter l'intégration des collaborateurs et la continuité de service des fonctions critiques
- Développer et animer le réseau des gestionnaires

## Principaux Jalons



- 2024 : simplification accès locaux, annuaire, projections salles conférences
- 2025 : kit et plan d'animation du réseau des gestionnaires, lancement démarche SP+
- 2026 : nouvel intranet, plan de maintien des fonctions critiques
- 2027 : Certification SP +

## Indicateurs



- Enquête annuelle de satisfaction
- Suivi des indicateurs SP +
- Taux de gestionnaires formés

# Axe 2 – Améliorer la qualité de service

2-2

Faciliter le parcours des étudiants et élèves

L'objectif est de créer des parcours personnalisés pour les étudiants, incluant l'orientation, le soutien académique et professionnel et l'intégration sociale pour enrichir leur expérience universitaire. La démarche consiste à faciliter les parcours académiques et administratifs des étudiants en simplifiant l'accès aux informations : une organisation du travail agile, reposant sur des personnels formés et qualifiés, aura pour objectif d'assurer une qualité et une continuité de service renforcée. Le développement du périmètre du pôle carrière permettra de centraliser la gestion des stages des élèves et des étudiants en France et à l'international, et de conseiller et informer les étudiants. Il a vocation à travailler en étroite collaboration avec le Service des Relations Internationales et la direction DREAMS dans le cadre du suivi des diplômés et de la gestion de l'offre de stages. Une attention particulière sera portée à l'accueil des étudiants internationaux.

## Objectifs



- Dématérialiser le processus d'admission voie étudiante
- Mettre en place un service de rentrée AIDER (Accompagner, Informer sur les DEMarches de Rentrée)
- Renforcer l'accompagnement étudiant (Conseil, Carrières, Insertion et Orientation y compris les stages)
- Moderniser l'espace numérique étudiant

## Principaux Jalons



- 2023 : Déploiement eCandidat pour l'ensemble des DER
- 2024 : dispositif de rentrée AIDER, création pôle stage, plateforme alumni (offres de stages, Alumni)
- 2025 : outil de gestion des stages, labélisation \*\*\* "Bienvenue en France"
- 2026 : espace numérique étudiant

## Indicateurs



- Taux d'inscription dans les délais
- Enquête annuelle de satisfaction
- Taux de dématérialisation (e-scolarité)

# Axe 2 – Améliorer la qualité de service

2-3

## Développer la transversalité

Pour améliorer la qualité de service, l'ENS Paris-Saclay encourage la gestion en mode projet pour favoriser le travail en transversalité et aborder les dossiers de manière pluridisciplinaire et interservices. Cette méthodologie de travail suppose de nouvelles habitudes de travail et une organisation repensée, moins centrée sur le positionnement hiérarchique des acteurs que sur la culture du résultat : la prise d'initiative à tous les échelons de la hiérarchie administrative et la reconnaissance des pilotes et chefs de projet doivent ainsi être des vecteurs de cette nouvelle culture administrative axée sur la satisfaction des usagers. Ces initiatives visent ainsi à fluidifier la communication interne, contribuer à assurer la continuité de service, simplifier le travail collaboratif et, in fine, à accroître la productivité, l'attractivité de nos postes et la qualité de vie au travail. Cette évolution devrait également permettre aux agents de développer leurs compétences et leur possibilité de mobilité professionnelle (en particulier interne).

## Objectifs



- Mettre en place un plan de formation des agents à la gestion en mode projet
- Déployer les outils collaboratifs et de gestion de projet
- Mener un premier projet transversal pilote
- Développer progressivement le travail en mode projet
- Valoriser l'engagement des agents impliqués dans la gestion de projets
- Travailler à la mise en place de pôles de compétences pour renforcer la continuité de service

## Principaux Jalons

- 2024 : [ENS]emble, plan formation (projet, outils), messagerie et agenda, réunion "flash actualité"
- 2025 : messagerie / agenda, ticketing, gestion de projet / tâche
- 2026 : solution collaborative globale, GED (gestion électronique des documents)
- 2027 : intégrer au RIFSEEP l'engagement dans les projets transversaux

## Indicateurs

- Nb de mails envoyés en interne (objectif baisse)
- Nb d'utilisateurs des solutions déployées
- Nb de personnels formés à la gestion de projets

# Axe 2 – Améliorer la qualité de service

2-4

## Sécuriser et formaliser les processus clés

La formalisation des processus clés est essentielle pour garantir la fiabilité, la transparence et l'efficacité de nos différentes activités administratives et scientifiques. L'ENS Paris-Saclay s'engage à homogénéiser ses pratiques - sans pour autant les standardiser pour tenir compte des spécificités de nos composantes -, à renforcer la fiabilité des données dans les systèmes d'information et la qualité des informations communiquées. Pour obtenir ces résultats, documenter les processus administratifs constitue un impératif. Cette formalisation présente en outre l'avantage de faciliter l'intégration des nouveaux collaborateurs ou de pallier une vacance momentanée.

## Objectifs



- Analyser, simplifier et formaliser les procédures, en particulier finances et RH
- Sécuriser la gestion des contrats de recherche, des missions, des CDSN et des stagiaires
- Définir les procédures d'entrée et de départ des collaborateurs et étudiants / élèves
- Systématiser la démarche de révision des procédures lors d'évolutions législatives et/ou réglementaires ou lors de changement d'outils de gestion

## Principaux Jalons

- 2023 : signature des ordres de mission, délégation des engagements juridiques, gestion CDSN
- 2024 : processus entrant/sortant, mission, contrats de recherche
- 2025 : plan de refonte des procédures superfétatoires (arrêts, cumul...), formalisation des process relatifs aux concours
- 2026 : guide des procédures et processus
- 2027 : certification qualité

## Indicateurs

- Nb de procédures documentées et actualisées
- Délais remboursement mission
- Délais de versement des subventions CDSN
- Délais mise à disposition des outils pour les nouveaux agents

# Axe 2 – Améliorer la qualité de service

2-5

## Dématérialiser les procédures

La dématérialisation des procédures et le développement des outils de gestion électronique des documents constituent une priorité stratégique visant à accroître l'efficacité opérationnelle et à améliorer l'expérience des utilisateurs. La transformation numérique des processus administratifs a pour objectif de garantir une gestion plus fluide, transparente et accessible, réduisant ainsi les délais et l'empreinte écologique de l'activité administrative tout en garantissant la traçabilité des opérations, la sécurité et l'intégrité des données. Dans un souci constant de simplification administrative, tous les services sont invités à proposer des pistes de simplification et à proposer un calendrier de dématérialisation de leurs différents processus qui seront étudiés dans le cadre de la gouvernance du numérique.

## Objectifs



- SIBC\* : Connexion à Chorus Pro, mise en place de la GED GFC, création des tiers, etc.
- SIRH\*\* : entretiens professionnels, demandes de télétravail, processus de recrutement, des déclarations d'heures des vacataires et chargés d'enseignement, etc.
- SI formation : processus d'inscription, de stages, de demandes de subvention des projets CVEC
- SI recherche : création d'un SI dédié : dématérialisation des feuilles de temps ....
- Parapheurs, formulaires et signature électronique authentifiés

\* Système d'information budgétaire et comptable

\*\* Système d'information ressources humaines



## Principaux Jalons

- 2024 : Chorus, Infinoé, GED GFC, contrats et heures recherche
- 2025 : entretiens professionnels, télétravail, parapheurs et signature électronique, gestion des tiers, missions, processus entrant/sortant
- 2026 : selon schéma directeur du numérique (SDN)
- 2027 : selon schéma directeur du numérique (SDN)



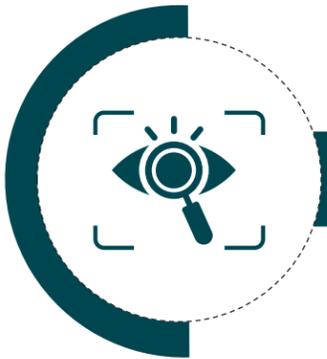
## Indicateurs

- Délais de paiement et de versement de la paie
- Taux d'utilisation des outils
- Nombre de procédures dématérialisées
- Enquêtes de satisfaction
- Délais de traitement (à préciser par processus)

# Axe 2 – Améliorer la qualité de service

	2023	2024	2025	2026	2027
<b>2.1 – Renforcer l’accessibilité et la proximité (coût estimé 2023-2027 = 100 000 euros)</b>					
2.1.1 – Décliner le programme « Service Public + »		<ul style="list-style-type: none"> <li>Annuaire, organigramme</li> <li>Audit et feuille de route</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan de formation</li> <li>Phase 1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Phase 2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Label SP+ bronze</li> </ul>
2.1.2 – Mettre à jour l’intranet administratif	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat des lieux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finances, RH, DPAT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>DSI, pôle FVC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Autres services</li> </ul>	
2.1.3 – Continuité et intégration des nouveaux arrivants		<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse des besoins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de binômes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réflexion approche par pool</li> </ul>	
2.1.4 – Animer réseau gestionnaires		<ul style="list-style-type: none"> <li>Evaluation des besoins et définition de la stratégie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>MAJ Kit gestionnaire,</li> <li>Plan de formation</li> <li>Animation RH, finances</li> </ul>		
<b>2.2 – Faciliter le parcours des élèves et étudiants (coût estimé 2023-2027 = 215 000 euros dont 200 000 euros financés par projet Springboard)</b>					
2.2.1 – Installer le dispositif AIDER		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse résultat et évolution</li> </ul>		
2.2.2 – Renforcement accompagnement étudiant		<ul style="list-style-type: none"> <li>Pôle stage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mentorat Alumni</li> </ul>		
2.2.3 – Créer un Espace numérique étudiant		<ul style="list-style-type: none"> <li>POC Refonte SE10</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Outil de gestion de stage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Espace 100 % numérique</li> </ul>	
<b>2.3 – Développer la transversalité et l’efficience (coût estimé 2023-2027 = 270 000 euros sans comptabiliser les économies sur les outils mis à l’arrêt et 190 000 euros financés par COMP)</b>					
2.3.1 – Développer les outils collaboratifs		<ul style="list-style-type: none"> <li>Messagerie et agenda</li> <li>Feuille de route SDN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bascule poste de travail</li> <li>Outil de ticketing</li> </ul>		
2.3.2 – Installer un outil de gestion de projet		<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan de formation et choix</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déploiement et formation</li> </ul>		
2.3.3 – Initier la gestion électronique des documents			<ul style="list-style-type: none"> <li>Solution GED, Next Cloud</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan de gestion</li> </ul>	
<b>2.4 – Sécuriser et formaliser nos processus clés (coût estimé 2023-2027 = 0 euro)</b>					
2.4.1 – Sécuriser nos processus clés	CDSN	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entrant / sortant, missions, contrats de recherche</li> <li>Admission voie étudiante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Volet RH et finances</li> <li>Concours</li> </ul>		
2.4.2 – Formaliser nos procédures	CDSN	<ul style="list-style-type: none"> <li>MAJ des processus sécurisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>MAJ des processus sécurisés</li> <li>Concours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Guide des procédures</li> </ul>	
2.4.3 – Evaluer les actions		<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat de lieux</li> <li>CDSN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan de refonte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue annuelle</li> <li>Concours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue annuelle</li> </ul>
<b>2.5 – Dématérialiser les procédures (coût estimé 2023-2027 = 70 000 euros dont 20 000 euros financés par COMP)</b>					
2.5.1 – Dématérialiser les procédures Finances et RH		<ul style="list-style-type: none"> <li>Chorus, Infinoé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien professionnel, télétravail, gestion vacataires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Processus de recrutement</li> </ul>	
2.5.2 – Dématérialiser les procédures Formation et recherche		<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrats de recherche / temps</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inscription, stage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Demande subvention CVEC</li> </ul>	
2.5.3 – Mettre en place la signature et le parapheur électroniques		<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse du besoin / SDN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déploiement LOT 1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déploiement LOT 2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déploiement LOT 3</li> </ul>

# Axe 3 – Renforcer le pilotage



## **Vision**

Le renforcement de notre pilotage stratégique et opérationnel constitue un axe majeur de notre projet d'administration sans lequel il s'avère impossible de vérifier si les objectifs assignés sont atteints. A cette fin, nous développons un dispositif de pilotage robuste qui garantit la cohérence entre nos actions et nos ambitions stratégiques. Ce dispositif offrira à notre Conseil d'Administration et à notre communauté académique des indicateurs précis pour orienter nos décisions stratégiques, assurant l'alignement optimal des ressources aux objectifs et résultats.



## **Enjeux**

Cet axe est essentiel pour mettre en adéquation l'administration et ses actions avec les objectifs stratégiques de l'établissement, mesurer le respect de la trajectoire financière et pouvoir aider à la décision en cas d'ajustements nécessaires. Ce renforcement vise à garantir une prise de décision rapide et fondée, essentielle pour l'adaptabilité de l'établissement dans un contexte académique et scientifique en constante évolution. Enfin, l'un des enjeux majeurs est l'adoption d'outils de gestion de données et de systèmes informatiques interopérables, garantissant une exploitation efficace des informations à travers l'ensemble de nos services et avec les partenaires de l'Université Paris-Saclay.



## **Objectifs**

La coordination de la stratégie, le déploiement efficace des outils et la simplification de l'exploitation des données constituent trois volets essentiels pour assurer une gestion optimale des ressources et une prise de décision éclairée. L'objectif est d'instaurer une démarche pérenne où les systèmes et les processus prévalent sur les individualités, assurant ainsi la continuité et la stabilité de la gestion indépendamment des changements de personne. Cette approche structurelle est conçue pour doter l'ENS Paris-Saclay d'un cadre de pilotage résilient, axé sur des pratiques solides et des processus bien établis qui soutiendront une gestion budgétaire et scientifique rigoureuse.

# Axe 3 – Renforcer le pilotage

3-1

## Coordonner la stratégie

La coordination efficace de la stratégie assure la cohérence entre les ambitions, les plans d'actions et la disponibilité des ressources de l'ENS Paris-Saclay. L'objectif est de permettre de suivre régulièrement les priorités et projets stratégiques, d'assurer leur mise en œuvre et de renforcer la capacité de prise de décision. L'adoption par le Conseil d'administration de nouveaux plans stratégiques pluri annuels (schéma directeur du numérique, de la vie étudiante, du développement durable et de la responsabilité sociétale, du handicap, schéma prévisionnel de stratégie immobilière, etc.), élaborés dans le cadre de notre établissement ou dans celui de l'Université Paris-Saclay et de leur suivi annuel constituent autant d'outils permettant d'affiner la stratégie de manière thématique tout en conservant la cohérence d'ensemble puisque ceux-ci s'insèrent nécessairement dans le plan stratégique, dans le contrat d'objectifs et de moyens ainsi que dans le présent projet d'administration.

## Objectifs



- Piloter, produire, actualiser les "schémas directeurs"
- Mettre en oeuvre le projet [ENS]emble et les projets de service afin de réaliser le projet politique
- Refondre les documents destinés à la tutelle au regard des enjeux stratégiques de l'établissement et du projet d'administration
- Assurer une connaissance partagée en interne des différents documents stratégiques de l'école

\* Schéma pluriannuel de stratégie immobilière



## Principaux Jalons

- 2024 : Schémas directeurs (SDN, DDRS, Vie de Campus), projet [ENS]emble,
- 2025 : déclinaison administrative du contrat d'établissement
- 2026 : Lignes Directrices de Gestion, SPSI\*, Schéma directeur du handicap
- 2027 : bilan COMP, [ENS]emble



## Indicateurs

- Taux de réalisation du projet d'administration
- Taux de réalisation des projets de services
- Nb de schémas directeurs
- % des schémas intégrés à l'outil de pilotage

# Axe 3 – Renforcer le pilotage

3-2

## Fiabiliser et simplifier l'exploitation des données

Fiabiliser la qualité des données constitue un préalable indispensable au renforcement du pilotage au sein de notre institution. Un plan d'action doit être défini pour déterminer les domaines prioritaires d'intervention pour qualifier les données et en certifier la qualité. Par ailleurs, l'accessibilité des données et leur exploitation par tous les acteurs de l'ENS Paris-Saclay, en particulier par les gestionnaires constitue une garantie de leur fiabilité. En déployant des solutions de gestion des données favorisant leur analyse et leur partage, l'ENS Paris-Saclay se dote de leviers pour renforcer son pilotage tant au niveau des entités qu'au niveau de la stratégie globale et d'une culture administrative fondée sur la définition d'indicateurs et de leur suivi pour s'assurer de l'effectivité de la réalisation du projet politique.

## Objectifs



- Certifier les données du SI formation et du SIRH
- Doter l'ENS d'un outil de centralisation et d'extraction des données des services (outil décisionnel), simple d'utilisation par les services métiers et les composantes
- Déployer des tableaux de bord et indicateurs partiellement auto-remplis par les outils
- Sécuriser le traitement des données (registre des données, conformité RGPD et cyber)

\* Délégué à la protection des données



## Principaux Jalons

- 2024 : POC outil décisionnel, recrutement DPD, automatisation
- 2025 : Registre des traitements, déploiement tableaux de bord et outil décisionnel, plan de mise en qualité des données, automatisations enquêtes / classements
- 2026 : projet innovant data IA DINUM / étudiants / GIEC
- 2027 : certification des données / RGPD

\*\* système d'information décisionnel



## Indicateurs

- Nb d'utilisateurs du SID\*\*
- Nb de tableaux de bord consultés / mois
- Nb de traitements données réalisés
- Taux de conformité RGPD

# Axe 3 – Renforcer le pilotage

3-3

Déployer des outils adaptés à nos enjeux

Il s'agit de doter les services et entités d'outils numériques de gestion modernes et intégrés facilitant la gestion des opérations quotidiennes. A ce titre, l'introduction, à titre expérimental, d'outils d'intelligence artificielle sera développée auprès des services volontaires. Les outils numériques seront retenus en veillant, autant que possible, à être interopérables tant au sein de l'ENS que des autres composantes de l'Université Paris-Saclay afin de faciliter le travail inter-service, le suivi des projets communs et la complétude des enquêtes.

## Objectifs



- Introduire l'intelligence artificielle en vue de faciliter l'activité administrative
- Favoriser le déploiement d'outils interopérables au sein de l'ENS et, si possible, avec les composantes universitaires de l'Université Paris-Saclay
- Moderniser les outils de gestion numérique dans un souci de simplification pour l'utilisateur et de déploiement de notre stratégie de dématérialisation

## Principaux Jalons

- 2023 : Structuration équipe pilotage, diagnostic besoins, feuille de route
- 2024 : POC lot 1 (data, bpm, gestion de projet..), cadrage test IA (démarche gouvernementale)
- 2025 : Déploiement LOT 1 et lancement LOT 2 (SI bâtementaire, IA, qualité data...)
- 2026 : Lot 3 (outils de modélisation de prospective financière et RH)
- 2027 : Outil décisionnel couvrant l'ensemble des activités de l'ENS

## Indicateurs

- Taux d'utilisation des solutions déployées
- Nombre de processus
- % d'outils interopérables déployés
- Nombre de systèmes intégrant l'IA
- Enquête de satisfaction

# Axe 3 – Renforcer le pilotage

3-4

Assurer la  
soutenabilité  
financière et  
environnementale

Pour rétablir l'équilibre du budget initial en 2027, des décisions et orientations structurelles doivent être prises. Elles passent par l'activation de plusieurs leviers et la poursuite d'actions engagées tant sur les recettes que les dépenses : revalorisation des tarifs, mutualisation de moyens, révision des conventions actuelles, sobriété de nos pratiques et du bâtiment...

## Objectifs



- Développer les ressources propres
- Revoir les conventions financières de refacturation relative aux équipements (Lumen, sport, SDR...)
- Poursuivre les actions programmées du plan de sobriété énergétique et décliner les actions du SD DD&RSE
- Définir une stratégie de mutualisation des moyens humains au sein de l'ENS et entre ENS
- Développer les synergies et mutualisations lorsque cela est pertinent (DSI, formation continue...)

## Principaux Jalons

- 2024 : Politique missions (circulaire PM)
- 2025 : Création d'un poste d'acheteur
- 2026 : Guide de l'achat responsable
- 2027 : Lancement d'une démarche de "budget vert"

## Indicateurs

- Suivi des ressources propres (FCA, DREAMS, valorisation patrimoine)
- Consommation fluides et énergie
- Diminution de l'empreinte carbone
- Atteinte des objectifs politique mission

# Axe 3 – Renforcer le pilotage

	2023	2024	2025	2026	2027
<b>3.1 – Coordonner la stratégie (coût estimé 2023-2027 = 570 000 euros (dont 1 ETP) dont 550 000 euros financés par le COMP et 10 000 euros déjà engagés)</b>					
3.1.1 – Elaborer les schémas directeurs et les documents de planification pluriannuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan QVT, schéma égalité et schéma directeur handicap</li> <li>COMP 2023-2027</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>SDN, DDRS, Vie de Campus,</li> <li>Outil de pilotage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Révision PAPET</li> <li>Contrat d'établissement</li> <li>Schéma directeur handicap</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lignes Directrices de Gestion</li> <li>SPSI</li> <li>COMP</li> </ul>	
3.1.2 – Assurer la mise en œuvre du projet [ENS]emble	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement et travaux</li> <li>Mise en place cellule pilotage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finalisation</li> <li>Passage en CSA et CA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre et suivi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre et suivi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre et suivi</li> <li>Bilan</li> </ul>
3.1.3 – Partager la stratégie en interne		<ul style="list-style-type: none"> <li>Produire des documents synthétiques et les rendre disponibles simplement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation</li> </ul>		
<b>3.2 – Fiabiliser et simplifier l'exploitation des données (coût estimé 2023-2027 = 390 000 euros dont financement COMP 300 000 euros)</b>					
3.2.1 – Sécuriser le traitement des données		<ul style="list-style-type: none"> <li>DPD mutualisé avec CS</li> <li>Audit sécurité informatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Registre des traitements</li> <li>Actions de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement démarche certification</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Certification RGPD</li> </ul>
3.2.2 – Certifier les données		<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat des lieux de la qualité des données</li> <li>Données HCERES</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement démarche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Point d'étape</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Certification</li> </ul>
3.2.3 – Implémenter un Outil décisionnel		<ul style="list-style-type: none"> <li>POC d'une solution de visualisation des données</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déploiement de la solution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entrepôt de données</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Outil couvrant l'ensemble des activités</li> </ul>
3.2.4 – Déployer des tableaux de bord		<ul style="list-style-type: none"> <li>Phase de test</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déploiement de tableaux et accès aux données</li> </ul>		
<b>3.3 – Déployer des outils adaptés à nos enjeux (coût estimé 2023-2027 = 260 000 euros dont financement COMP 200 000 euros)</b>					
3.3.1 – Introduire des outils d'IA		<ul style="list-style-type: none"> <li>Test 2 solutions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Test sur 2 ou 3 usages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Test sur 2 ou 3 usages</li> </ul>	
3.3.3 – Rechercher l'interopérabilité des SI		<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat des lieux et feuille de route</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement des briques cocktail</li> </ul>		
3.3.3 – Moderniser les outils de gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>Outil Projet d'étude</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>POC outil modélisation / dématérialisation processus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etude mise en place PEGASE</li> <li>Offre de SI recherche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Choix seconde vague SIFAC</li> </ul>	
<b>3.4 – Assurer la soutenabilité financière et environnementale (coût estimé 2023-2027 = 160 000 euros dont financement COMP 160 000 euros)</b>					
3.4.1 – Rechercher des synergies et mutualisations		<ul style="list-style-type: none"> <li>Convention de mutualisation moyens humains DSI / CS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réflexion création de pôles de compétences partagées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre pôle de compétences partagées</li> </ul>	
3.4.2 – Mettre en œuvre la sobriété		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre du plan de sobriété</li> <li>Clauses environnementales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'un poste d'acheteur public</li> <li>Bilan carbone</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Actions de formation et guide de l'achat soutenable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Jardin remarquable</li> </ul>
3.4.3 – Développer les ressources propres	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enregistrement diplôme RNCP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Valorisation du patrimoine</li> <li>Etat des lieux des MAD</li> <li>1<sup>ère</sup> campagne mécénat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat des lieux/ bilan financier</li> <li>Nouvelle offre FCA</li> </ul>		

école  
normale  
supérieure  
paris—saclay



- 01** Introduction
- 02** Projet [ENS]emble
- 03** Plan d'actions
- 04** En guise de conclusion
- 05** Annexes

# En guise de conclusion

---

Ce projet d'administration repose sur l'engagement de tous les acteurs. Sa réalisation nécessite qu'il soit intégré dans le fonctionnement quotidien et opérationnel des différentes entités de l'ENS Paris-Saclay. Aussi, les projets de service élaborés par chacun des services centraux de l'ENS Paris-Saclay constituent-ils autant de déclinaison opérationnelle du projet d'administration.

Il convient toutefois d'intégrer que l'ENS, membre fondateur et partie prenante de l'Université Paris-Saclay doit concevoir son évolution et son action dans le cadre global de l'écosystème saclaysien. Aussi, l'ensemble de la stratégie, des projets et des plans d'actions ne sauraient être conduits sans réfléchir à l'interaction avec l'Université Paris-Saclay.

Dans ce cadre, riches des expériences diverses des composantes de notre Université, l'ENS Paris-Saclay a tout intérêt à rechercher les apports que l'Université Paris-Saclay pourrait lui apporter que ce soit dans le cadre d'une mutualisation des moyens ou de la recherche de collaborations fructueuses afin de remplacer les entreprises parfois concurrentes par des actions concertées réalisées conjointement dans le cadre d'un principe de subsidiarité défini au préalable dans chaque domaine. Au-delà, et dans la même logique, l'ENS Paris-Saclay doit également rechercher les interactions opérationnelles avec des composantes de l'Université confrontées aux mêmes problématiques ou enjeux comme, par exemple et sans être exhaustif CentraleSupélec. De même un travail collaboratif avec les trois autres ENS pourrait être utilement envisagé.

école  
normale  
supérieure  
paris—saclay



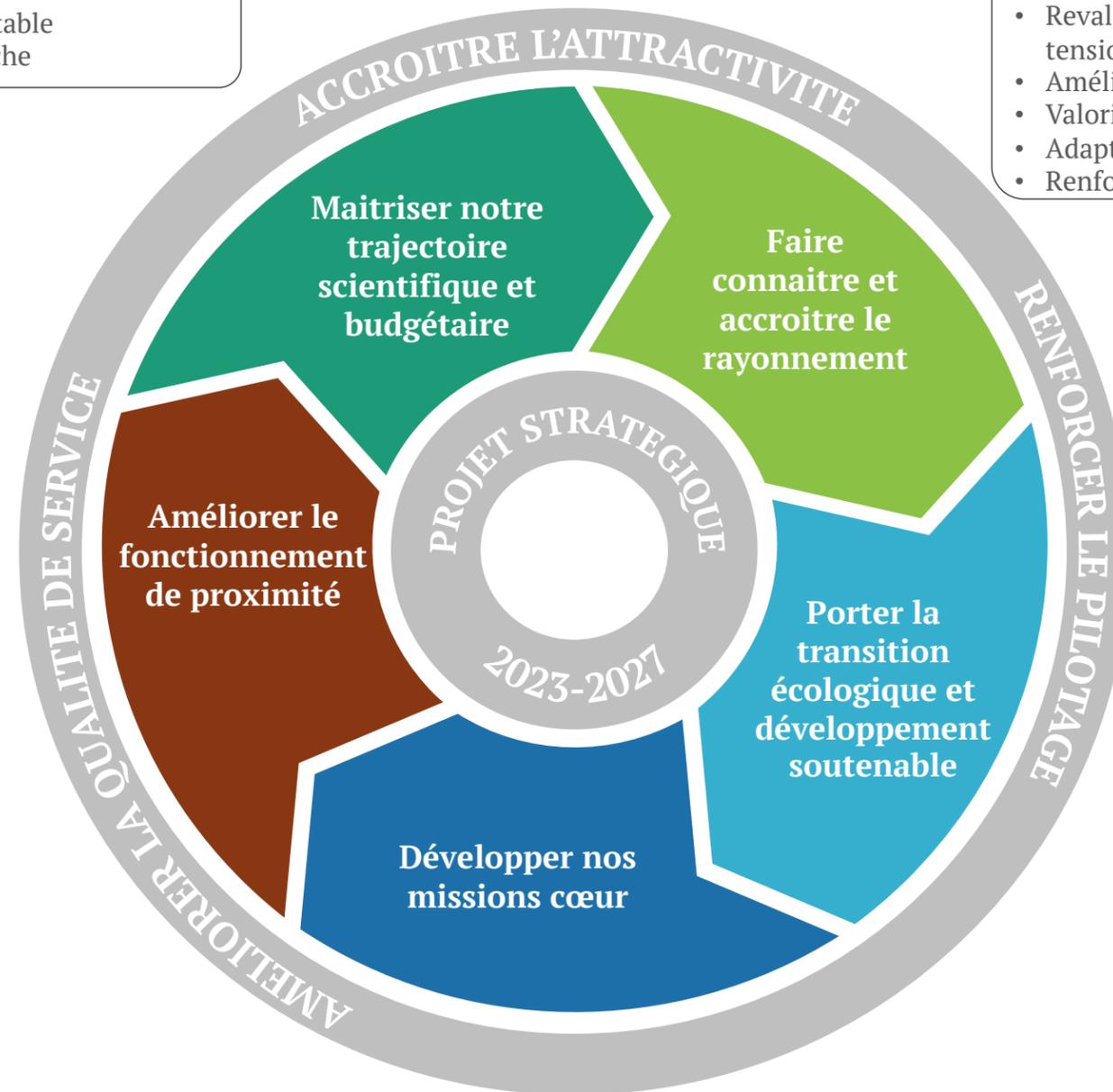
- 01** Introduction
- 02** Projet [ENS]emble
- 03** Plan d'actions
- 04** En guise de conclusion
- 05** Annexes

# Annexe : articulation avec le projet stratégique (en cours)

- Accroître les partenariats SDR avec des chercheurs / laboratoires
- Soutenabilité budgétaire des installations sportives mutualisées
- Plan de sobriété énergétique et Circulaire PM du 21/11/23
- Saisir les opportunités du bâtiment en matière d'économies d'énergie
- Interroger les coûts des équipements mutualisés
- Mettre en place une commission des travaux
- Revoir la nomenclatures NACRE / nomenclature comptable
- Définir le modèle économique de la scène de la recherche

- Mettre en place l'équipe DREAMS,
- S'appuyer sur une communauté de porte-parole
- Refondre nos sites internet (ENS, DER, laboratoires)
- Définir une stratégie de communication ciblée
- Mieux faire connaître l'ENS et les modalités d'intégration
- Résoudre les problèmes de logement étudiant
- Soutenir et développer la vie associative
- Revaloriser les rémunérations en particulier des métiers en tension
- Améliorer les conditions d'emploi des agents contractuels
- Valoriser les atouts de l'ENS Paris-Saclay en tant qu'employeur
- Adapter nos processus de recrutement et d'accueil
- Renforcer le sentiment d'appartenance

- Renforcer l'accompagnement des étudiants
- Décliner le programme « service public + »
- Mettre à jour l'intranet administratif
- Moderniser le recrutement et renforcer l'intégration des nouveaux personnels
- Animer le réseau des gestionnaires
- Installer le dispositif AIDER
- Créer un espace numérique étudiant
- Développer les outils collaboratifs
- Installer des outils de gestion de projet
- Initier la gestion électronique des documents
- Sécuriser nos processus clés
- Formaliser les procédures
- Evaluer les actions
- Dématérialiser les procédures RH et finances
- Dématérialiser les procédures formation et recherche
- Mettre en place la signature et le parapheur électroniques
- Implémenter un outil décisionnel
- Déployer des tableaux de bord
- Sécuriser le traitement des données
- Introduire des outils d'intelligence artificielle
- Rechercher l'interopérabilité des SI
- Moderniser les outils de gestion



- Intégrer dans la programmation de la Sdr des pièces en lien avec les enjeux de DDRS.
- Repenser les modalités d'organisation du WEC
- Saisir les opportunités du bâtiment en matière d'économies d'énergie
- Plan de sobriété énergétique et Circulaire PM du 21/11/23
- Systématiser les critères environnementaux et sociétaux dans les appels d'offre
- Déposer le dossier en vue de l'obtention du label « Jardin remarquable »

- Définir une stratégie de coopération internationale
- Renforcer les formations non linguistiques en anglais
- Réorganiser l'organisation du temps « scolaire »
- Accroître le nombre de partenariats avec des chercheurs / laboratoires (Scène de la Recherche, 2025 – 2027)